

Inauguration des nouveaux locaux de l'Association Aide Familiale Populaire d'Arras (AAFP)

Jeudi 18 Septembre 2025 (Canton d'Arras 3)

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs,

Chers amis, membres de l'Association Aide Familiale Populaire d'Arras (AAFP)

c'est avec une immense joie et un profond honneur que je représente ce jour Jean Claude Leroy, Président du Département et que je me tiens devant vous pour inaugurer ces nouveaux locaux. Ils représentent un symbole fort de l'engagement collectif et commun envers le soutien des familles et le renforcement des liens sociaux.

L'Association Familiale Populaire d'Arras est bien plus qu'une simple organisation. Par son action sociale, elle incarne l'esprit de solidarité, de partage et de soutien qui caractérise votre association. Au fil des années, vous avez su apporter à chaque famille écoute, réconfort et accompagnement.

Ce qui nous anime tous ici, et le département est et restera à vos côtés, c'est de rendre le meilleur service possible à nos concitoyens, et notamment ceux qui en ont le plus besoin, pour aider les enfants à grandir, les moins jeunes à être pleinement acteurs dans la société et les familles à s'épanouir.

Je tiens à préciser que le département accompagne et finance votre structure à hauteur de **595 669 €** pour la dotation 2025 dans le cadre du service d'aide à domicile. Il permet d'assurer notamment la mise en œuvre sur l'Arrageois des décisions de justice relatives aux droits d'hébergement des familles d'enfants confiés à l'ASE avec intervention de TISF au domicile. Le service dépasse régulièrement ses objectifs d'activités.

Ce service s'est également particulièrement mobilisé afin d'assurer l'accueil en journée des enfants en attente de solutions d'accueil dans les locaux de la MDS d'Arras, et je tiens particulièrement, au nom du département et du Président, à vous en remercier.

En effet, les services de l'enfance de la Maison du Département Solidarité de l'Arrageois doivent faire face à une charge importante d'enfants en souffrance et en attente d'un placement.

En 2024, un partenariat ponctuel s'est engagé avec la TISF via l'association aide familiale populaire d'Arras. L'objectif permettait à ces jeunes d'être accueillis dans un cadre plus approprié, pour prendre des repas et participer à des activités, notamment l'élaboration de repas équilibrés.

Cette expérimentation a permis de poursuivre ce partenariat en formalisant une convention entre le Département du Pas-de-Calais et l'association qui se poursuit en 2025.

Ces nouveaux locaux sont le fruit d'un travail acharné, de visions partagées et de l'implication de nombreux acteurs. Ils offrent désormais un cadre adapté pour accueillir vos nombreuses activités, vos rencontres et vos projets. Ces locaux ne sont pas seulement un espace physique, mais un véritable symbole de votre engagement envers le bien-être de chacun.

Votre engagement financier et humain a été essentiel pour faire de ce projet une réalité. Ensemble, nous avons la responsabilité de bâtir un avenir meilleur pour nos familles, et de veiller à ce que chaque personne puisse bénéficier de l'aide et du soutien dont elle a besoin.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet et vous féliciter. Votre détermination et votre passion sont une source d'inspiration pour nous tous.

Dans cette perspective ambitieuse, je terminerai en rappelant le dynamisme de votre association, la qualité et la diversité de vos actions, tout en soulignant et rappelant l'importance du partenariat local.